



AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AgraFlora Organics commente l'industrie allemande du cannabis et entame immédiatement, via son acquisition de Farmako, l'intégration de l'approvisionnement et de la distribution de cannabis en Allemagne

Vancouver, Colombie-Britannique / 31 octobre 2019 – AgraFlora Organics International Inc. (« AgraFlora » ou la « Société ») (CSE: AGRA) (Frankfurt: PU31) (OTCPK : AGFAF) une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance est heureuse de commenter l'industrie allemande du cannabis médical et pharmaceutique.

L'Allemagne, la plus grande économie européenne et l'État membre le plus peuplé de l'Union européenne (« UE »), a introduit une législation modifiée sur le cannabis médical en mars 2017, donnant ainsi aux patients un accès à une autre forme de thérapie. L'Allemagne représente l'un des marchés de cannabis médical les plus économiquement rentable, grâce à:

- des dépenses annuelles en soins de santé estimées à 420 milliards d'euros;
- 8 800 000 de grammes de cannabis prescrit à des fins médicales en 2019;
- un prix de vente au détail moyen entre 20 € et 25 € par gramme de fleur de cannabis à des fins médicales;
- la plus grande population de consommateurs de cannabis parmi tous les pays de l'UE;
- un marché du cannabis de 7,7 milliards d'euros prévu d'ici 2028; et
- le remboursement intégral de 60% de toutes les ordonnances de cannabis à des fins médicales.

L'Allemagne est actuellement le plus grand marché de cannabis médicinal en Europe et peut être divisée en deux sous-marchés principaux:

1. Le marché du cannabis pharmaceutique: représente des médicaments pharmaceutiques à base de cannabis, notamment le Sativex, le Dronabinol et le Nabilone.
2. Le marché du cannabis médical: représente des produits à base de cannabis et des produits dérivés du cannabis (bien que les programmes allemands sur le cannabis soient encore en développement, ils devraient figurer parmi les plus robustes d'Europe).

En vertu de la législation actuelle sur le cannabis médical, les compagnies d'assurance maladie allemandes, qui couvrent 90% de la population, ont pour mandat de couvrir jusqu'à 140 grammes par mois de médicaments à base de cannabis admissibles, faisant de l'Allemagne l'un des marchés les plus profitables d'Europe. Le cannabis médical ne peut être vendu que dans des pharmacies enregistrées et il y en a environ 20 000 en Allemagne.

La population de patients Allemands qui utilise le cannabis médical connaît une croissance exponentielle, avec environ 100 000 patients maintenant actifs en octobre 2019, par rapport à seulement 800 en 2017.

Prohibition Partners a prévu que l'Allemagne comptera 1 000 000 patients admissibles au cannabis médical d'ici 2024.

Le 25 octobre 2019, AgraFlora a annoncé l'acquisition de 100 pour cent des actions émises et en circulation de The Good Company GmbH, société mère du distributeur de cannabis médical certifié BDP de l'Union européenne, Farmako GmbH (« Farmako »).

Farmako est l'un des principaux distributeurs européens de cannabis médical. Son siège social est situé à Francfort, en Allemagne, avec des sociétés affiliées au Royaume-Uni, au Luxembourg et au Danemark. Farmako est doté des certifications et des licences de distribution allemandes et européennes suivantes, offrant à la société un accès sans pareil au marché allemand du cannabis médical en pleine croissance:

- une licence de distribution de cannabis médicale en gros en vertu de la loi allemande sur les médicaments (AMG) ;
- un permis en vue de la manutention de stupéfiants conforme à la loi allemande Betäubungsmittelgesetz (« BtMG ») ; et,
- un certificat de bonne pratique de distribution de l'UE (« BPD de l'UE »).

Le réseau de distribution allemand de Farmako couvre plus de 19 800 pharmacies et comprend plus de 100 000 patients.

Le marché allemand du cannabis médical reste tributaire des importations pour répondre à la courbe croissante de sa demande intérieure. En 2017, l'Allemagne a importé 1 200 kilogrammes de fleur de cannabis médicinale. Les importations allemandes de cannabis à des fins médicales ont plus que triplé en 2018, atteignant des quantités d'importation totales d'environ 4 400 kilogrammes dont plus de la moitié des importations admissibles provenaient de fournisseurs canadiens.

Les produits de CBD sont légaux sur le marché allemand, mais doivent respecter des limites précises de THC inférieures à 0,02%. Le CBD est commercialisé et vendu en Allemagne sous les formats suivants:

- l'huile de CBD;
- les e-liquides sans nicotine CBD;
- les capsules de CBD;
- les cristaux de CBD;
- les produits cosmétiques infusés de CBD; et
- les aliments fonctionnels et produits comestibles infusés de CBD.

AgraFlora produira des produits de cannabis conformes aux normes européennes sur les BPF à partir de son complexe phare des serres Delta, d'une superficie de 2,2 millions de pieds carrés, en vue de son intégration dans les canaux de distribution européens de Farmako. Les produits de cannabis certifiés UE-BPF peuvent être importés, exportés et vendus dans l'Union européenne. La certification BPF européenne (UE-BPF) est un système reconnu à l'échelle internationale, qui a pour mandat de garantir que tous les produits fabriqués répondent aux normes de santé et de sécurité les plus strictes pour les consommateurs.

La distribution planifiée des produits de cannabis en Allemagne, produits dans son installation de Delta à un coût unitaire estimée de 0,80 \$ CAD par gramme, offre à AgraFlora la possibilité de réaliser des marges de détail inégalées grâce à son intégration verticale des semences à la vente.

La société encourage les actionnaires actuels et potentiels à télécharger la présentation de Farmako à l'adresse indiquée ci-dessous :

<https://agraflora.com/download/28904/>

À propos d'AgraFlora Organics International Inc.

AgraFlora Organics International Inc. est une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance. Elle possède une installation de culture intérieure à London, en Ontario, et est un partenaire dans la coentreprise Propagation Service Canada qui détient un vaste complexe de serres de 2 200 000 pieds carrés à Delta, en Colombie-Britannique. La société est également en train de réaménager une usine de fabrication de produits comestibles de 51 500 pieds carrés, conforme aux bonnes pratiques de fabrication « BPF » située à Winnipeg, au Manitoba. AgraFlora a réussi à créer de la valeur pour ses actionnaires et cherche activement d'autres occasions à saisir au sein de l'industrie du cannabis. Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.agraflora.com.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brandon Boddy
PDG & président
T : (604) 398-3147

Pour plus d'informations :

AgraFlora Organics International Inc.
Tim McNulty
E : ir@agraflora.com
T : (800) 783-6056

Pour les communications en français d'AgraFlora :
Remy Scalabrini, Maricom Inc.
E : rs@maricom.ca
T : (888) 585-MARI

Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.

Mise en garde concernant les informations prospectives

À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines « informations prospectives » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que « planifier », « s'attendre », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer » et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions « peut » ou « sera » se produire. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. déclarations incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com.